



Handicap heritage responsabilites

Par **dhiopo**, le 17/01/2011 à 19:47

Bonjour, en situation de handicap important ma famille ne s'est jamais soucié de moi ma soeur en pleine sante beneficie de gros avantages dus à la proximité de sa residence ensuite à des problemes financier j ai besoin d argent pour me rendre la vie plus supportable puis demander ou obliger mes parents à me faire un avance sur heritage (credits) puis je pour plus de tranquillité familiale repartir la somme versee entre moi et mes deux enfant majeurs dois je avoir l 'accord de ma soeur 14 ans plus jeune que moi mes parents ont ils une responsabilité vis à vis de ma situation comment se passe cette demande les handicapes sont ils favorises en cas de heritage mes parents ont ils le droit de me desheriter comment puis je le savoir quels sont les obligations des parents face a leur enfants malade tout au long de leur vie j'ai besoin de stabiliser ma vie pour le futur

Par **mimi493**, le 17/01/2011 à 20:14

[citation]suite à des problemes financier j ai besoin d argent pour me rendre la vie plus supportable puis demander ou obliger mes parents à me faire un avance sur heritage (credits) [/citation] mes parents ont ils une responsabilité vis à vis de ma situation [/citation] non, pas plus que si vous n'étiez pas handicapé, idem pour les obligations [citation]les handicapes sont ils favorises en cas de heritage [/citation] mes parents ont ils le droit de me desheriter [/citation] Non, mais ils peuvent faire un testament ne vous léguant que votre part réservataire (un tiers si deux enfants) et laissant donc les 2/3 à votre soeur.